

SATIMO
Société anonyme au capital de 401 500 euros
Siège social : 22 avenue de la Baltique 91953 Courtaboeuf
340 342 153 R.C.S. Evry

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 16 JUIN 2005

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, afin, dans un premier temps, de vous rendre compte de l'activité de la société SATIMO, des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 mars 2005, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels.

Les comptes au 31 mars 2005, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable.

Il vous sera également rendu compte dans un instant de la mission de votre Commissaire aux Comptes.

Ses rapports, ceux de votre Conseil, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

Dans un second temps, nous vous demanderons de ratifier la décision du Conseil d'Administration du 24 mai 2005 prenant acte du non renouvellement du mandat d'administrateur de Messieurs Per Iversen et Jean Charles Bolomey et de coopter Madame Agnès Mestreau et Messieurs Gianni Baronne, Bruno Rivet et Pascal Gigon en qualité d'administrateur.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons notre rapport de gestion :

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

I- Evènements marquants et évolution de l'activité de l'entreprise.

A 8 928 127 d'euros, le chiffre d'affaires de l'exercice 2004-2005 est en croissance de 35 % par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2004.

Même si cette croissance est une donnée récurrente de la progression de la société depuis ces dernières années, elle est le résultat d'une politique commerciale très à l'écoute du marché adressé.

Si les produits Starlab ont confirmé leur positionnement sur le marché des petits équipements, d'une manière générale, les produits standards ont particulièrement progressé en 2004/2005. Ils représentaient 75 % des ventes à la clôture de l'exercice contre 58 % à la clôture de l'exercice précédent.

Les produits spécifiques sont plus emblématiques. Ils représentaient au 31 mars 2005 11% du chiffre d'affaires, et devraient évoluer significativement sur l'exercice suivant.

La croissance est répartie sur les trois continents, mais elle a été plus importante sur l'Europe qui représentait au 31 mars 2005 44% de l'activité, contre 32 % à l'Asie et 24 % aux USA.

L'accroissement des charges entre 2003/2004 et 2004/2005 a été maintenu à 17% pour un accroissement d'activité de 35%. Cela explique l'amélioration très sensible de la rentabilité qui atteint cette année en résultat net après impôt le taux de 14% contre 10% en 2003/2004.

II- Activité sociale

L'effectif au 31 mars 2005 est de 38 personnes et se décompose en :

- ❖ 38 CDI
- ❖ 23 Cadres et 15 Employés et Agents de Maîtrise

Cet effectif, en progression de 4 personnes par rapport au 31 mars 2004, reflète d'une part la croissance de l'activité de l'entreprise et d'autre part, la politique active de recrutement sur le département de Recherche et développement .

III- Résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2005 :

. le chiffre d'affaires s'est élevé à 8 928 127 euros hors taxes contre 6 600 883 euros pour l'exercice précédent; avec notamment 7 386 568 euros de chiffres d'affaires réalisés à l'exportation.

. le total des produits d'exploitation s'élève à 9 612 724 euros comprenant 705 390 € de production immobilisée due, en 2004/2005 à l'utilisation d'un compte de production immobilisée pour l'activation des frais de développement.

. les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 7 671 541 euros pour 6 580 589 euros au titre de l'exercice précédent.

. Le résultat d'exploitation ressort à + 1 941 183 euros contre + 798 410 euros pour l'exercice précédent.

. Le résultat financier se situe à – 130 324 euros au 31 mars 2005 contre – 11 920 euros au 31 mars 2004.

Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à + 1 810 859 euros au titre de l'exercice 2004/2005 pour + 786 490 euros pour l'exercice clos au 31 mars 2004.

Le résultat exceptionnel se situe à – 1 474 euros au 31 mars 2005.

L'impôt sur le résultat s'élève au 31 mars 2005 à 540 667 euros.

Au 31 mars 2005, le total du bilan de la Société s'élevait à 7 181 146 euros. Il s'élevait à 5 476 438 euros au 31 mars 2004.

L'essentiel de la variation des postes de l'actif du bilan concerne les frais de recherche et développement qui passent de 644 839 euros au 31 mars 2004 à 1 086 549 euros au 31 mars 2005, soit une progression de 441 710 euros sur l'exercice, et le poste clients qui passe de 2 497 730 euros au 31 mars 2004 à 3 401 039 euros au 31 mars 2005. Cet accroissement du poste client est directement lié à l'augmentation du niveau de l'activité.

Concernant le passif, hormis le poste fournisseur qui passe de 928 175 euros au 31 mars 2004 à 1 700 352 euros au 31 mars 2005, en raison de l'accroissement du niveau de l'activité, les autres postes du passif n'appellent pas de commentaires particuliers, la croissance des dettes fiscales et sociales étant la conséquence de l'accroissement de l'effectif ainsi que du niveau de chiffre d'affaires (TVA notamment du fait du chiffre d'affaires de décembre 2004).

IV- Situation de l'endettement

Les dettes bancaires et financières s'élèvent à 320 770 euros au 31 mars 2005 et concernent à hauteur de 120 000 euros une avance de l'Anvar, et pour le reste les comptes courants d'associés.

V- Activité de Recherche et Développement

Durant cet exercice, l'entreprise a maintenu son effort en matière de recherche et développement, soit 705 390 euros. Cela représente 8 % du chiffre d'affaire au 31 mars 2005 contre 7 % au 31 mars 2004.

Le programme de recherche a été structuré de façon à répondre aux exigences d'un programme « Crédit Impôt Recherche ». Le crédit d'impôt recherche (CIR) pour 2004 s'élève à 41 455 euros.

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

L'activité commerciale de l'entreprise depuis la clôture de l'exercice est en phase avec le budget. Les chiffres ne portant que sur 1 mois ne sont pas significatifs.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires prévisionnel 2005/2006 est attendu en croissance de 35 % par rapport à 2004/2005.

Les projets de Recherche et Développement se poursuivront sur l'exercice 2005/2006 au même rythme que sur l'exercice précédent.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2004 :

En date du 31 mars 2005 les salariés de Satimo détenaient 43 % du capital de la Société.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2005 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

PRISES DE PARTICIPATIONS (DETENTIONS D' ACTIONS OU DROITS DE VOTE) SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE EN FRANCE, OU PRISE DE CONTROLE DE TELLES SOCIETES ; CESSIONS DE TELLES PARTICIPATIONS)

Conformément aux dispositions de l'article L 233-7 du Code du Commerce, nous vous informons que la Société n'a, au cours de l'exercice, pris aucune participation nouvelle ou cédé de participation.

ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES (MEME ETRANGERES)

La société n'a pas de filiale.

MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS OU AUX METHODES D'EVALUATION SUIVIES LES ANNEES PRECEDENTES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent. Il convient néanmoins de noter que pour la première fois, la société a constitué une provision pour garantie.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit 1 268 719 euros, de la manière suivante :

Réserve légale :	63 436 euros
Report à nouveau :	823 858 euros
Dividendes :	381 425 euros

Après affectation des résultats, le poste « report à nouveau » s'établira à 907 830 euros.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Aucun événement important de nature à modifier les perspectives d'activité n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, nous vous rappelons que la société a versé les dividendes suivants :

Exercice clos le 31 mars 2002	45 887 euros
Exercice clos le 31 mars 2004	228 855 euros

Nous vous proposons de verser 381 425 euros de dividendes au titre du présent exercice.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société a enregistré 84 euros au titre des dépenses ou charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts (amendes).

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Philippe Garreau	aucun autre mandat
Per Iversen	aucun autre mandat
Jean Charles Bolomey	aucun autre mandat
Eric Beaumont	aucun autre mandat

DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article 148 alinéa 1 du décret du 23 mars 1967 modifié par le décret du 3 mai 2002, nous vous informons de l'option prise par le Conseil d'Administration en vertu

des dispositions de la loi du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) et portant sur les modalités de direction générale.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 28 septembre 2001 a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET L'AUTOCONTROLE

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que :

Monsieur Philippe Garreau détient plus de 5% du capital social et des droits de vote de la Société,

Monsieur Per Olav Iversen détient plus de 5% du capital social et des droits de vote de la Société,

Monsieur Jean Charles Bolomey détient plus de 5% du capital social et des droits de vote de la Société,

Madame Francine Loiseau détient plus de 5% du capital social et des droits de vote de la Société,

Le FCPI BP Innovation 6 détient plus de 5% du capital social et des droits de vote de la Société,

Le FCPI BP Innovation 7 détient plus de 5% du capital social et des droits de vote de la Société,

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint le tableau visé à l'article 148 modifié du décret du 23 mars 1967, et faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

JETONS DE PRESENCE

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'administration.

Nous vous proposons de ne verser aucun jeton de présence.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2005 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport de votre Commissaire aux Comptes, et d'affecter le résultat de l'exercice dans les conditions que nous venons de vous exposer.

Nous vous demandons également d'approuver les conclusions du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes concernant les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs.

* * *

Le Conseil d'Administration